ASSOCIATION DES MAIRES ET ADJOINTS DE LA SARTHE

61ème Congrès Départemental

Château-du-Loir / 24 octobre 2009

Bilan financier – Exercice 2008/2009

Monsieur le Président, Mes Chers Collègues,

Les comptes de notre association pour l'exercice 2008/2009 ont été arrêtés au 24 septembre 2009.

M. Jean-Pierre VOGEL, a été désigné par votre Comité Directeur, afin de vérifier la sincérité des comptes soumis à votre approbation. Il présentera son rapport de contrôle tout à l'heure.

Avant cela je vais vous présenter les grandes lignes de nos comptes pour l'exercice 2008/2009.

- RECETTES :

- Solde de cotisations 2008	*…….…….*	*2 378, 36 €*
- Subvention de la Région pour le voyage à Bruxelles en décembre 2007	*…….…….*	*604, 65 €*
- Cotisations 2009 (déduction faite des cotisations AMF de 2009 à reverser pour 72 042 euros, à payer en octobre 2009)	*…….…….*	*55 292, 05 €*
- Produits financiers nets	*…….…….*	*3 701, 12 €*
- SAFER	*…….…….*	*400.56 €*
- Participations formation des élus	*…….…….*	*4 120, 00 €*
- Subvention du Conseil Général	*…….…….*	*22 000, 00 €*

Total général recettes .....88 496,74 €

DEPENSES :

- Salaires et charges	……	*48 175,53 €*
-Coût organisation de réunions	……	*2 498, 20 €*
- Honoraires et frais de formation	……	*15 228 ,34 €*
- Papeterie, imprimerie	……	*1 031,30 €*
- Téléphone, fax, internet	……	*1 493, 36 €*
- Frais de déplacement	……	*595, 09 €*
- Abonnements	……	*1 080, 65 €*
- Assurance	……	*545, 79 €*
- Guide du budget communal	……	*612, 40 €*
- Déplacement au congrès de l'AMF	……	*1 256, 10 €*
-Ajustement cotisation AMF 2008 (71644-70678)		*966,00 €*
- ANDAM	……	*1 304, 84 €*
- Divers	……	*570, 88 €*
- Coût organisation congrès 2008	……	*14 000, 35 €*
- Frais postaux affranchissement	……	*290, 69 €*

Total général dépenses ..... 89 649,52 €

RESULTAT déficitaire .....……- 1 152, 78 €

COMMENTAIRES des résultats de l'exercice.

Le résultat de l'exercice est négatif.
Celui-ci est la conséquence de plusieurs facteurs:

- Le coût de l'organisation du congrès 2008 a été nettement supérieur à tous les autres. Ce congrès était le 60ème, date anniversaire, celui du départ de l'ancien président et celui du renouvellement de mandat.

- Les formations ne sont pas rentabilisées, du fait du peu d'inscrits par rapport au coût que nous demandent les formateurs.

Il est important de souligner que la marge de manœuvre sur les charges de notre structure est très faible. Par conséquent, tout affaiblissement de nos produits influe sur le résultat final.

A ce jour, 80% des communes représentant 90% de la population sarthoise ont adhéré à l'AMF.
Ainsi, au lieu de reverser à l'AMF une somme de 90 053, 62 euros correspondant aux cotisations versées par les communes et communautés de communes du département pour l'adhésion à cette association, nous ne reverserons que 72 042 euros, et bénéficieront donc **d'une ristourne de plus de 18 000 euros**.

Le bon recouvrement des cotisations à notre amicale mis en avant l'an passé peut de nouveau être souligné puisqu'à la date de clôture de nos comptes, les cotisations des communes ont été encaissées à **plus de 98%** (4 communes n'ont pas réglé leur adhésion et une refuse d'adhérer).

L'activité soutenue de l'association des maires et adjoints de la Sarthe doit encore cette année beaucoup à l'aide financière du Conseil Général de la Sarthe qui nous a versé une subvention de fonctionnement de 22 000 euros.

Enfin, le budget prévisionnel 2009/2010 ne présente pas de bouleversements notables.

Notre trésorerie étant encore importante, nous vous proposons donc encore cette année de fixer le montant des cotisations 2010 au même taux que les cotisations pour 2009.

Toutefois, l'an prochain afin de pérenniser le nouvel emploi de secrétaire créé en août dernier, il conviendra de revaloriser les cotisations pour 2011.

SITUATION DE LA TRESORERIE :

Le montant total de notre trésorerie s'élève à **89 035.63 euros,** *(déduction faite des cotisations AMF relatives à l'exercice en cours, mais payées en octobre 2009 pour 72 042 euros)* qui se répartissent ainsi :

- compte courant à La Poste : 8 927,69 €

- titres de placement :
  - actions SAFER au prix d'achat : 336,00 € ?
  - SICAV Poste 1ère : 25 766,76 €
  - SICAV Trésorerie E : 104 007,10 €

- livret Caisse d'Epargne : 22 040,08 €

Total :	161 077,63 €
- à retrancher les cotisations AMF 2009 :	-72 042,00 €
- Trésorerie nette :	89 035,63€

Cette somme résulte du solde de trésorerie figurant à la clôture de l'exercice antérieur, c'est-à-dire **90 188,41 euros,** auquel a été ajouté le résultat négatif de l'exercice clos au 24 septembre 2009, c'est-à-dire **-1152,78 euros.**